

Image not found or type unknown



Escroquerie de marabout sur paris

Par **mimi7576**, le **30/06/2014 à 13:46**

Bonjour, rny a t il un recours contre deux marabout qui m'ont escroquer et qui se sont volatilisés ? rnil y en a un des deux qui fait silence radio. rnmerci de m'aider ! je suis désespérer et je ne sais plus quoi faire. rncdt.

Par **chaber**, le **30/06/2014 à 15:48**

bonjourrrnil ne fallait pas être aussi naïf. Vous pouvez tenter de déposer une plainte si vous avez subi un préjudice justifié

Par **aguesseau**, le **30/06/2014 à 17:33**

bjr,rntant qu'il y aura des naïfs, il y aura des escrocs !rnvous n'avez aucun recours car je suppose que vous n'avez aucun contrat avec ces personnes.rncdt

Par **mimi7576**, le **30/06/2014 à 18:05**

Si c'est pour répondre ce genre de message, vaux mieux s'abstenir !!!

Par **aguesseau**, le **30/06/2014 à 18:52**

malheureusement ce sont les seules réponses possibles à ce type de question qui n'a rien à faire sur un forum juridique.

Par **alterego**, le **30/06/2014 à 21:07**

Bonsoir,
Si c'est pour poser ce genre de question mieux vaut s'abstenir aussi !!
Apparemment les deux "claques" reçues de ces deux lascars ne vous ont pas servi de leçon !
Ce n'est pas parce que le ridicule ne tue pas qu'il faut en abuser.
Cordialement

Par **palmer**, le **01/07/2014 à 02:35**

bonjour,
consulter un autre marabout pour le retrouver.

Par **Lag0**, le **01/07/2014 à 07:41**

[citation]y a t il un recours contre deux marabout qui m'ont escroquer et qui se sont volatilisés ? [/citation]
Bonjour,
La qualité de "marabout" n'intervient pas ici. S'il y a bien eu escroquerie, délit pénal, bien entendu qu'il y a des recours. Le premier est de déposer plainte pour escroquerie.